

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04517

Numéro SIREN : 538 762 261

Nom ou dénomination : A.R.P1

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2021 sous le numéro de dépôt B2021/028360

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	32 400	32 400				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 282 650	3 229 414	53 236	50 745	2 491	4.91
	Autres immobilisations corporelles	22 048	18 055	3 993	6 230	2 237	35.91
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	84 385		84 385	84 385		
	Total II	3 421 483	3 279 869	141 614	141 360	254	0.18
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	223 773		223 773	5 380 368	5 156 595	95.84
	Autres créances	2 679 991		2 679 991	4 139 199	1 459 207	35.25
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	109		109		109	
	Charges constatées d'avance (3)	105 039		105 039	183 743	78 704	42.83
	Total III	3 008 912		3 008 912	9 703 309	6 694 397	68.99
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 430 396	3 279 869	3 150 527	9 844 670	6 694 143	68.00

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	408 946	408 946		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 374 095	909 815	464 280	51.03
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 356 155	464 280	2 820 435	607.49
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	523 114	1 833 041	2 356 155	128.54
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques	54 000	107 000	53 000	49.53
	Provisions pour charges	481 914	465 710	16 203	3.48
	Total III	535 914	572 710	36 797	6.43
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	815		815	
	Emprunts et dettes financières diverses		3 100	3 100	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	804 332	3 584 946	2 780 614	77.56
	Dettes fiscales et sociales	2 330 530	2 552 689	222 159	8.70
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 049	1 298 183	1 296 134	99.84
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 137 727	7 438 918	4 301 192	57.82
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 150 527	9 844 670	6 694 143	68.00

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 137 727 7 438 918

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 982 228		4 982 228	26 286 662		21 304 433	81.05
Chiffre d'affaires NET	4 982 228		4 982 228	26 286 662		21 304 433	81.05
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 138 009	729 711		408 298	55.95
Autres produits			3 111	2 520		590	23.43
Total des Produits d'exploitation (I)			6 123 349	27 018 893		20 895 545	77.34
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			6 041 990	18 609 036		12 567 046	67.53
Impôts, taxes et versements assimilés			81 797	289 984		208 186	71.79
Salaires et traitements			1 849 771	5 153 680		3 303 908	64.11
Charges sociales			454 671	2 231 108		1 776 437	79.62
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			30 886	31 989		1 103	3.45
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			16 203	30 604		14 401	47.06
Autres charges			144	1 300		1 155	88.89
Total des Charges d'exploitation (II)			8 475 464	26 347 700		17 872 236	67.83
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 352 115	671 193		3 023 308	450.44
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	41 098	24 790	16 308	65.78
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	41 098	24 790	16 308	65.78
2. Résultat financier (V-VI)	41 098	24 790	16 308	65.78
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 393 213	646 403	3 039 616	470.24
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	53 000	160 000	107 000	66.88
Total VII	53 000	160 000	107 000	66.88
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 942	342 123	326 181	95.34
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	15 942	342 123	326 181	95.34
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	37 058	182 123	219 181	120.35
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	6 176 349	27 178 893	21 002 545	77.28
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 532 503	26 714 613	18 182 109	68.06
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 356 155	464 280	2 820 435	607.49

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

39 546

23 238

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

{ Impact de la pandémie Covid-19 sur le trafic des aéroports sur lesquels le Groupe opère

La pandémie de Covid-19 a conduit à l'arrêt brutal du transport aérien durant les mois d'avril à juin 2020 du fait des mesures de confinement et de fermetures des frontières décidées afin de limiter la propagation du virus. Ces restrictions de circulation, qui ont fortement pénalisé les échanges internationaux mais également les vols intérieurs, ont entraîné une baisse d'activité qui a eu des impacts significatifs sur la situation financière du groupe et notamment le chiffre d'affaires, les charges de personnel, l'endettement net.

La reprise du trafic a été très progressive à compter du mois de mai et réalisée au gré de la levée des mesures de restriction à la mobilité applicable dans chaque pays. En France notamment, la légère reprise du trafic amorcée lors de la période estivale a été largement réduites dès la rentrée par la résurgence du virus et le second confinement. Le groupe a connu une baisse d'activité d'environ 50% sur 2020, l'activité d'assistance en escale ayant été plus sévèrement touchée avec un baisse d'activité de près de 65% liée à la baisse du trafic aérien précédemment évoquée, conduisant à une perte d'exploitation consolidée de -7,2m€.

Afin d'assurer la pérennité de la structure, le Groupe a mis en œuvre un certain nombre de mesures visant à sécuriser les emplois, réduire les coûts et maintenir la liquidité. Parmi les différentes actions, le Groupe a mis en place les dispositions suivantes pour réduire sa base coût et améliorer sa trésorerie :

- Arrêt de la main d'œuvre temporaire
- Recours à l'activité partielle. Le dispositif a été maintenu sur l'exercice
- Activation des mesures initiées par le gouvernement pour soutenir les entreprises et l'emploi
 - o Moratoire des paiements des charges sociales pour la partie exclusive de la part patronale
 - o Exonération de charges patronales couvrant les périodes de confinement
 - o Moratoire partiel sur la TVA
 - o Moratoire relatif aux prélèvements des échéances de prêts
 - o Moratoire de crédit-bail.
- Négociation avec un certain nombre de bailleurs afin de reporter tout ou partie des frais de location de biens immobiliers
- Renégociation de plusieurs contrats fournisseurs et sous-traitants
- Réduction des frais et des achats
- Encaissement par le groupe d'un Prêt garanti par l'Etat délivré par le LCL, la BNP et le CIC pour un montant de 45 m€ en juin 2020

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

En dépit de la pandémie, l'optimisation du plan de charge conjuguée aux dispositifs d'aides mis en place par l'état a permis au Groupe d'afficher un niveau de disponibilités de 43,6m€ à la clôture.

En matière de prévisions budgétaires pour l'exercice 2021, elles ont été construites sur les hypothèses de reprise progressive du trafic aérien en corrélation avec les projections d'évolution sur 2021 publiées par EUROCONTROL. En pratique, l'activité du premier semestre 2021 et les projections sur le second semestre conduiraient à un niveau d'activité globale de 56% par rapport à l'exercice 2019 pré-Covid. Le Groupe prévoit une reprise plus importante sur les exercices suivants à savoir 85% sur 2022, et 97% en 2023. Le niveau d'affaires prévisionnel du Groupe sur les prochaines années sera consolidé par le développement de ses activités d'assistance en escale sur l'Aéroport de Bruxelles où le Groupe a obtenu une licence d'exploitation de 4 ans à compter du 1 janvier 2021.

En complément, le Groupe a souscrit et perçu en janvier 2021 un PGE complémentaire de 10m€ auprès de ses partenaires financiers. De plus, le gouvernement maintient la prise en charge à 100% du dispositif de chômage partiel jusqu'en Mai 2021.

Le Groupe a anticipé la fin du dispositif actuel et mis en place différents accords Activité Partielle Longue Durée (APLD). Ce dispositif permettra de préserver les compétences et d'adapter les ressources en fonction du niveau de reprise du trafic aérien. La mise en place des accords APLD sera effective dès lors que le dispositif d'aide de l'état sera interrompu.

Toutefois, certaines infrastructures aéroportuaires sont fermées depuis Mars 2020 suite à la crise COVID-19 et le Groupe ne dispose, à ce jour, d'aucune information sur des dates prévisionnelles de réouverture. Compte tenu de cette situation et des incertitudes sur la réouverture des infrastructures en 2021, le Groupe ne peut exclure l'hypothèse de restructurer, au terme du dispositif actuel de chômage partiel, certaines de ses activités évoluant dans ces périmètres.

Bien que l'impact de la crise COVID-19 sur les activités et les résultats financiers soient difficiles à anticiper, en tenant compte du niveau trésorerie à la clôture 2020, sur la base des hypothèses de reprise progressive et partielle du trafic aérien et des mesures précédemment citées, G3S-ALYZIA dispose d'un niveau de liquidités suffisant afin de faire face à ses engagements à 12 mois.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

Situation et activité de la société

Notre société exerce des activités d'assistance aéroportuaire et de services généraux aux entreprises et plus particulièrement, sur l'aéroport de ROISSY CDG, Terminal 1, les services suivants (liste issue de l'article R 216-1 du Code de l'aviation civile) : 3. L'assistance «bagages », 5. L'assistance « opération en piste », 6. L'assistance « nettoyage et service avion », 8. L'assistance « d'entretien en ligne », 10. L'assistance « transport au sol », 11. L'assistance « service commissariat».

Elle exerce essentiellement le traitement au sol des avions et chargement et

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

déchargement, traitement des bagages.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a, bien évidemment, été marqué par l'épidémie de Covid-19 et par les mesures que nous avons dû mettre en œuvre pour y faire face.

En effet, à partir de mi-mars 2020, l'activité aérienne en France a été stoppée jusqu'en juin 2020.

La résurgence de la pandémie d'une part, les différents confinements d'autre part, ainsi, également que la fermeture des frontières, ont empêché durant toute l'année 2020, un semblant de reprise des activités liées à l'aérien dans le monde entier, même durant la période estivale.

Face à cette situation, notre société a eu recours, essentiellement pour sécuriser les emplois, réduire les coûts et aussi pour sauvegarder la structure, à plusieurs dispositifs mis en place par le gouvernement français pour accompagner les entreprises comme le recours à l'activité partielle durant tout l'exercice, le moratoire des paiements des charges sociales, exclusivement sur la part patronale ; le moratoire partiel sur la TVA.

En tout état de cause, l'activité a baissée de manière très significative : la fermeture du terminal 1 sur l'aéroport de Roissy CDG, avec le transfert des peu de compagnies en activité sur le terminal 2 a impacté très fortement de notre entreprise, sans activité depuis Mars 2020, qui se traduit par une baisse du Chiffre d'Affaires de plus de 80% par rapport à l'exercice 2019.

A la date du présent rapport, le Terminal 1 de l'aéroport Roissy CDG est toujours fermé.

Les mesures sanitaires déclenchées en 2020 ont été maintenues et affinées selon la fluctuation de la situation

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous vous informons que depuis la clôture de l'exercice, la société, afin de faire face à l'impact de la crise sanitaire liée à la Covid 19 et avec pour objectif la préservation des emplois, a continué à utiliser les mécanismes mis en place en 2020.

Le Terminal 1 de Roissy CDG sur lequel l'entreprise évolue est resté fermé depuis Mars 2020 et n'est toujours pas réouvert à ce jour. L'absence de perspective de reprise de l'activité sur le Terminal 1 de Roissy CDG ne permet à notre entreprise de mettre en œuvre le dispositif Activité Partielle Longue Durée (APLD).

Afin de préserver le maximum d'emplois, l'entreprise en mis en œuvre au cours du mois de Mars 2021 un processus de transfert de personnels vers la société ARP2 qui opère sur le Terminal 2 de Roissy CDG. Ce transfert a été effectué conformément aux dispositions conventionnelles applicables à notre entreprise. Pour déterminer le volume d'emplois concerné par le transfert, notre société a fait appel à un expert de la FNAM (Fédération Nationale de l'Aviation Marchande). D'autre part, pour accroître le volume d'emploi préservé, la société a recherché des postes de reclassement vers d'autres sociétés qui ont été proposés à ses salariés dans le cadre de la mobilité.

Évolution prévisible et perspective d'avenir

A la date d'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2020 et compte tenu de la situation précédemment décrite, la continuité d'exploitation de la société n'est pas compromise

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

sur base d'une hypothèse du maintien des dispositifs actuels mis en place par le gouvernement français pour accompagner les entreprises, comme le recours à l'activité partielle, et de la réouverture du Terminal 1 de l'aéroport de Roissy CDG à horizon début du 4eme trimestre 2021.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2020 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : 1 368 761

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : 464 280
- Capitaux Propres à la clôture : 1 833 041

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	115 249
Autres créances	110 012
Total	225 261

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	815
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 018
Dettes fiscales et sociales	2 201 674
Autres dettes	2 049
Total	2 366 557

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	105 039
Total	105 039

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	4 982 228
Total	4 982 228

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	4 982 228
Total	4 982 228

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	17
Ouvriers	121
Total	140

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	41 098	
Dont entreprises liées	39 546	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2020, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 463 083 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 18 831 € est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	17 665
60 à 64 ans	1 à 5 ans	91 064
52 à 59 ans	6 à 13 ans	354 353
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		463 082

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 0.65%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 0.65%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2019

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REPRISE PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	53 000	78750000
Total	53 000	
Charges exceptionnelles		
- IND TRANSACT/LICENCIEMENT/RUPTURE	15 942	67180000
Total	15 942	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	1 127 073
REMBT CPAM/MUTUELLES/FONGECIF	10 937
Total	1 138 010

A.R.P1

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros

Siège social : 106 Avenue Tolosane, 31520 Ramonville Saint-Agne

R.C.S. Toulouse 538 762 261

AFFECTATION DU RÉSULTAT

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2021

Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter la perte de 2.356.155 € au compte report à nouveau qui devient débiteur et qui est ainsi porté de 1.374.095 € à (982.060) €.

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision a été prise par l'associée unique le 30 juin 2021.

Le président
Méril Sellan





A.R.P1

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



A.R.P1

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.R.P1,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.R.P1 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Évolution prévisible et perspective d'avenir » de l'annexe des comptes annuels relative aux hypothèses sous-tendant la continuité d'exploitation de la société.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 30 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	32 400	32 400				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 282 650	3 229 414	53 236	50 745	2 491	4.91
	Autres immobilisations corporelles	22 048	18 055	3 993	6 230	2 237	35.91
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	84 385		84 385	84 385		
Total II		3 421 483	3 279 869	141 614	141 360	254	0.18
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	223 773		223 773	5 380 368	5 156 595	95.84
	Autres créances	2 679 991		2 679 991	4 139 199	1 459 207	35.25
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	109		109		109	
	Charges constatées d'avance (3)	105 039		105 039	183 743	78 704	42.83
	Total III	3 008 912		3 008 912	9 703 309	6 694 397	68.99
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 430 396	3 279 869	3 150 527	9 844 670	6 694 143	68.00

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000		50 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	408 946		408 946			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1 374 095		909 815		464 280	51.03
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 356 155		464 280		2 820 435	607.49
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	523 114		1 833 041		2 356 155	128.54
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	54 000		107 000		53 000	49.53
	Provisions pour charges	481 914		465 710		16 203	3.48
	Total III	535 914		572 710		36 797	6.43
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	815				815	
	Emprunts et dettes financières diverses			3 100		3 100	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	804 332		3 584 946		2 780 614	77.56
	Dettes fiscales et sociales	2 330 530		2 552 689		222 159	8.70
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	2 049		1 298 183		1 296 134	99.84
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	3 137 727		7 438 918		4 301 192	57.82
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 150 527		9 844 670		6 694 143	68.00

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 3 137 727 7 438 918

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 982 228		4 982 228	26 286 662		21 304 433	81.05
Chiffre d'affaires NET	4 982 228		4 982 228	26 286 662		21 304 433	81.05
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 138 009	729 711		408 298	55.95
Autres produits			3 111	2 520		590	23.43
Total des Produits d'exploitation (I)			6 123 349	27 018 893		20 895 545	77.34
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			6 041 990	18 609 036		12 567 046	67.53
Impôts, taxes et versements assimilés			81 797	289 984		208 186	71.79
Salaires et traitements			1 849 771	5 153 680		3 303 908	64.11
Charges sociales			454 671	2 231 108		1 776 437	79.62
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			30 886	31 989		1 103	3.45
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			16 203	30 604		14 401	47.06
Autres charges			144	1 300		1 155	88.89
Total des Charges d'exploitation (II)			8 475 464	26 347 700		17 872 236	67.83
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 352 115	671 193		3 023 308	450.44
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	41 098		24 790		16 308	65.78
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	41 098		24 790		16 308	65.78
2. Résultat financier (V-VI)	41 098		24 790		16 308	65.78
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 393 213		646 403		3 039 616	470.24
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	53 000		160 000		107 000	66.88
Total VII	53 000		160 000		107 000	66.88
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 942		342 123		326 181	95.34
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	15 942		342 123		326 181	95.34
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	37 058		182 123		219 181	120.35
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	6 176 349		27 178 893		21 002 545	77.28
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 532 503		26 714 613		18 182 109	68.06
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 356 155		464 280		2 820 435	607.49

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

39 546

23 238

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Impact de la pandémie Covid-19 sur le trafic des aéroports sur lesquels le Groupe opère

La pandémie de Covid-19 a conduit à l'arrêt brutal du transport aérien durant les mois d'avril à juin 2020 du fait des mesures de confinement et de fermetures des frontières décidées afin de limiter la propagation du virus. Ces restrictions de circulation, qui ont fortement pénalisé les échanges internationaux mais également les vols intérieurs, ont entraîné une baisse d'activité qui a eu des impacts significatifs sur la situation financière du groupe et notamment le chiffre d'affaires, les charges de personnel, l'endettement net.

La reprise du trafic a été très progressive à compter du mois de mai et réalisée au gré de la levée des mesures de restriction à la mobilité applicable dans chaque pays. En France notamment, la légère reprise du trafic amorcée lors de la période estivale a été largement réduite dès la rentrée par la résurgence du virus et le second confinement. Le groupe a connu une baisse d'activité d'environ 50% sur 2020, l'activité d'assistance en escale ayant été plus sévèrement touchée avec une baisse d'activité de près de 65% liée à la baisse du trafic aérien précédemment évoquée, conduisant à une perte d'exploitation consolidée de -7,2m€.

Afin d'assurer la pérennité de la structure, le Groupe a mis en œuvre un certain nombre de mesures visant à sécuriser les emplois, réduire les coûts et maintenir la liquidité. Parmi les différentes actions, le Groupe a mis en place les dispositions suivantes pour réduire sa base coût et améliorer sa trésorerie :

- Arrêt de la main d'œuvre temporaire
- Recours à l'activité partielle. Le dispositif a été maintenu sur l'exercice
- Activation des mesures initiées par le gouvernement pour soutenir les entreprises et l'emploi
 - o Moratoire des paiements des charges sociales pour la partie exclusive de la part patronale
 - o Exonération de charges patronales couvrant les périodes de confinement
 - o Moratoire partiel sur la TVA
 - o Moratoire relatif aux prélèvements des échéances de prêts
 - o Moratoire de crédit-bail.
- Négociation avec un certain nombre de bailleurs afin de reporter tout ou partie des frais de location de biens immobiliers
- Renégociation de plusieurs contrats fournisseurs et sous-traitants
- Réduction des frais et des achats
- Encaissement par le groupe d'un Prêt garanti par l'Etat délivré par le LCL, la BNP et le CIC pour un montant de 45 m€ en juin 2020

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

En dépit de la pandémie, l'optimisation du plan de charge conjuguée aux dispositifs d'aides mis en place par l'état a permis au Groupe d'afficher un niveau de disponibilités de 43,6m€ à la clôture.

En matière de prévisions budgétaires pour l'exercice 2021, elles ont été construites sur les hypothèses de reprise progressive du trafic aérien en corrélation avec les projections d'évolution sur 2021 publiées par EUROCONTROL. En pratique, l'activité du premier semestre 2021 et les projections sur le second semestre conduiraient à un niveau d'activité globale de 56% par rapport à l'exercice 2019 pré-Covid. Le Groupe prévoit une reprise plus importante sur les exercices suivants à savoir 85% sur 2022, et 97% en 2023. Le niveau d'affaires prévisionnel du Groupe sur les prochaines années sera consolidé par le développement de ses activités d'assistance en escale sur l'Aéroport de Bruxelles où le Groupe a obtenu une licence d'exploitation de 4 ans à compter du 1 janvier 2021.

En complément, le Groupe a souscrit et perçu en janvier 2021 un PGE complémentaire de 10m€ auprès de ses partenaires financiers. De plus, le gouvernement maintient la prise en charge à 100% du dispositif de chômage partiel jusqu'en Mai 2021.

Le Groupe a anticipé la fin du dispositif actuel et mis en place différents accords Activité Partielle Longue Durée (APLD). Ce dispositif permettra de préserver les compétences et d'adapter les ressources en fonction du niveau de reprise du trafic aérien. La mise en place des accords APLD sera effective dès lors que le dispositif d'aide de l'état sera interrompu.

Toutefois, certaines infrastructures aéroportuaires sont fermées depuis Mars 2020 suite à la crise COVID-19 et le Groupe ne dispose, à ce jour, d'aucune information sur des dates prévisionnelles de réouverture. Compte tenu de cette situation et des incertitudes sur la réouverture des infrastructures en 2021, le Groupe ne peut exclure l'hypothèse de restructurer, au terme du dispositif actuel de chômage partiel, certaines de ses activités évoluant dans ces périmètres.

Bien que l'impact de la crise COVID-19 sur les activités et les résultats financiers soient difficiles à anticiper, en tenant compte du niveau trésorerie à la clôture 2020, sur la base des hypothèses de reprise progressive et partielle du trafic aérien et des mesures précédemment citées, G3S-ALYZIA dispose d'un niveau de liquidités suffisant afin de faire face à ses engagements à 12 mois.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

Situation et activité de la société

Notre société exerce des activités d'assistance aéroportuaire et de services généraux aux entreprises et plus particulièrement, sur l'aéroport de ROISSY CDG, Terminal 1, les services suivants (liste issue de l'article R 216-1 du Code de l'aviation civile) : 3. L'assistance «bagages », 5. L'assistance « opération en piste », 6. L'assistance « nettoyage et service avion », 8. L'assistance « d'entretien en ligne », 10. L'assistance « transport au sol », 11. L'assistance « service commissariat».

Elle exerce essentiellement le traitement au sol des avions et chargement et

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

déchargement, traitement des bagages.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a, bien évidemment, été marqué par l'épidémie de Covid-19 et par les mesures que nous avons dû mettre en œuvre pour y faire face.

En effet, à partir de mi-mars 2020, l'activité aérienne en France a été stoppée jusqu'en juin 2020.

La résurgence de la pandémie d'une part, les différents confinements d'autre part, ainsi, également que la fermeture des frontières, ont empêché durant toute l'année 2020, un semblant de reprise des activités liées à l'aérien dans le monde entier, même durant la période estivale.

Face à cette situation, notre société a eu recours, essentiellement pour sécuriser les emplois, réduire les coûts et aussi pour sauvegarder la structure, à plusieurs dispositifs mis en place par le gouvernement français pour accompagner les entreprises comme le recours à l'activité partielle durant tout l'exercice, le moratoire des paiements des charges sociales, exclusivement sur la part patronale ; le moratoire partiel sur la TVA.

En tout état de cause, l'activité a baissé de manière très significative : la fermeture du terminal 1 sur l'aéroport de Roissy CDG, avec le transfert des peu de compagnies en activité sur le terminal 2 a impacté très fortement de notre entreprise, sans activité depuis Mars 2020, qui se traduit par une baisse du Chiffre d'Affaires de plus de 80% par rapport à l'exercice 2019.

A la date du présent rapport, le Terminal 1 de l'aéroport Roissy CDG est toujours fermé.

Les mesures sanitaires déclenchées en 2020 ont été maintenues et affinées selon la fluctuation de la situation

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous vous informons que depuis la clôture de l'exercice, la société, afin de faire face à l'impact de la crise sanitaire liée à la Covid 19 et avec pour objectif la préservation des emplois, a continué à utiliser les mécanismes mis en place en 2020.

Le Terminal 1 de Roissy CDG sur lequel l'entreprise évolue est resté fermé depuis Mars 2020 et n'est toujours pas réouvert à ce jour. L'absence de perspective de reprise de l'activité sur le Terminal 1 de Roissy CDG ne permet à notre entreprise de mettre en œuvre le dispositif Activité Partielle Longue Durée (APLD).

Afin de préserver le maximum d'emplois, l'entreprise en mis en œuvre au cours du mois de Mars 2021 un processus de transfert de personnels vers la société ARP2 qui opère sur le Terminal 2 de Roissy CDG. Ce transfert a été effectué conformément aux dispositions conventionnelles applicables à notre entreprise. Pour déterminer le volume d'emplois concerné par le transfert, notre société a fait appel à un expert de la FNAM (Fédération Nationale de l'Aviation Marchande). D'autre part, pour accroître le volume d'emploi préservé, la société a recherché des postes de reclassement vers d'autres sociétés qui ont été proposés à ses salariés dans le cadre de la mobilité.

Évolution prévisible et perspective d'avenir

A la date d'arrêt des comptes clos au 31 décembre 2020 et compte tenu de la situation précédemment décrite, la continuité d'exploitation de la société n'est pas compromise

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

sur base d'une hypothèse du maintien des dispositifs actuels mis en place par le gouvernement français pour accompagner les entreprises, comme le recours à l'activité partielle, et de la réouverture du Terminal 1 de l'aéroport de Roissy CDG à horizon début du 4eme trimestre 2021.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2020 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : 1 368 761

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : 464 280
- Capitaux Propres à la clôture : 1 833 041

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	115 249
Autres créances	110 012
Total	225 261

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	815
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 018
Dettes fiscales et sociales	2 201 674
Autres dettes	2 049
Total	2 366 557

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	105 039
Total	105 039

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	4 982 228
Total	4 982 228

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	4 982 228
Total	4 982 228

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	17
Ouvriers	121
Total	140

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	41 098	
Dont entreprises liées	39 546	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2020, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 463 083 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuaire indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 18 831 € est estimée par ce même actuaire.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	17 665
60 à 64 ans	1 à 5 ans	91 064
52 à 59 ans	6 à 13 ans	354 353
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		463 082

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 0.65%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 0.65%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2019

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REPRISE PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	53 000	78750000
Total	53 000	
Charges exceptionnelles		
- IND TRANSACT/LICENCIEMENT/RUPTURE	15 942	67180000
Total	15 942	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	1 127 073
REMBT CPAM/MUTUELLES/FONGECIF	10 937
Total	1 138 010

Désignation de l'entreprise : ARP1

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	32 400	PF		PG		PH	32 400
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 200 765	QA	28 649	QB	(0)	QC	3 229 414
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	14 176	QE	2 017	QF		QG	16 193
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 642	QM	220	QN		QO	1 862
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	3 216 583	QV	30 886	QW	(0)	QX	3 247 469
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	3 248 983	ØP	30 886	ØQ	(0)	ØR	3 279 869

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement	M9	N1		N2			N3	N4		N5		N6	
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7	N8		P6			P7	P8		P9		Q1	
TOTAL II													
Terrains	Q2	Q3		Q4			Q5	Q6		Q7		Q8	
Constructions	Q9	R1		R2			R3	R4		R5		R6	
	R7	R8		R9			S1	S2		S3		S4	
	S5	S6		S7			S8	S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5			T6	T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	U1	U2		U3			U4	U5		U6		U7	
	U8	U9		V1			V2	V3		V4		V5	
	V6	V7		V8			V9	W1		W2		W3	
	W4	W5		W6			W7	W8		W9		X1	
TOTAL III	X2	X3		X4			X5	X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM					NO	
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total généralnon ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total généralnon ventilé (NS + NT + NU)	NY				Total généralnon ventilé (NW - NY)	NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ARP1

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	465 710	4Y	16 203	4Z	(0)	5A	481 914
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	107 000	5W		5X	53 000	5Y	54 000
	TOTAL II	5Z	572 710	TV	16 203	TW	53 000	TX	535 914
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		O2		O3		O4		O5	
		9U		9V		9W		9X	
		O6		O7		O8		O9	
		6N		6P		6R		6S	
	Sur stocks et en cours	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	572 710	UB	16 203	UC	53 000	UD	535 914
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE	16 203	UF			
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ		UK	53 000		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : ARP1

31/12/2020

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

8

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2020

Désignation de l'entreprise : ARP1

Néant ☐ *

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

UL

UP

UT

UM

UR

UV

UN

US

UW

84 385

0

84 385

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation
prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée *)

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

Charges constatées d'avance

TOTAUX

RENVIS

(1)

Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice

- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

VA

UX

ZI

UY

UZ

VM

VB

VN

VP

VC

VR

VS

VT

VD

VE

VF

Montant brut
1

A 1 an au plus
2

A plus d'un an
3

223 773

223 773

63 078

63 078

67 932

67 932

191 755

191 755

417 070

417 070

1 842 220

1 842 220

97 935

97 935

105 039

105 039

3 093 189

3 008 804

84 385

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Emprunts obligataires convertibles (1)

Autres emprunts obligataires (1)

Emprunts et dettes
auprès des
établissements
de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

à plus de 1 an à l'origine

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

Fournisseurs et comptes rattachés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et
autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Groupe et associés (2)

Autres dettes (dont dettes relatives à des
opérations de pension de titres)

Dette représentative de titres empruntés
ou remis en garantie *

Produits constatés d'avance

TOTAUX

RENVIS

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

7Y

7Z

VG

VH

8A

8B

8C

8D

8E

VW

VX

VQ

8J

VI

8K

ZZ

8L

VY

VJ

VK

Montant brut
1

A 1 an au plus
2

A plus d'1 an et 5 ans au plus
3

A plus de 5 ans
4

815

815

804 332

804 332

1 540 154

1 540 154

740 219

740 219

39 280

39 280

10 877

10 877

3 137 727

3 137 727

(2)

Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Dossier N° ARP1 en Euros.